

Funecap publie l'index de l'égalité femmes-hommes 2025 pour ses filiales de plus de 50 salariés :

- Funecap Île-de-France : **93**
- Funecap Nord : **94**
- Funecap Sud-Ouest : **89**
- Funecap Sud-Est : **93**
- Funecap Ouest : **88**
- La Société des Crématoriums de France : **89**
- Funecap Est : **91**
- Funecap Holding : **98**
- Funecap SCA : **93**

Depuis sa fondation en 2010, Funecap est fier d'incarner une entreprise où le capital humain et les valeurs qui l'accompagnent sont au cœur de ses préoccupations. Ainsi, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un axe stratégique dans le déploiement de la politique de ressources humaines du Groupe.

L'histoire récente du Groupe est marquée par un fort développement interne couplé à de nombreuses intégrations de sociétés réalisées chaque année. Lors de chaque intégration, le Groupe renouvelle son attachement à la mixité et la non-discrimination. Funecap mène donc une politique volontariste d'homogénéisation des pratiques et politiques de ressources humaines à moyen terme, à partir de situations particulièrement diverses et hétérogènes.

Nous sommes convaincus que la diversité est une source d'épanouissement professionnel et de richesse pour nos collaborateurs et pour l'entreprise. Ainsi, Funecap recrute et promeut de façon résolument non discriminatoire, en valorisant les compétences et le développement de chacune et chacun.

Par ailleurs, la politique salariale du Groupe est fondée sur l'équité de traitement à niveau de fonction, compétences et expérience équivalents. Des outils sont ainsi mis en place dans le cadre des campagnes de revalorisation annuelles pour mesurer les écarts entre les femmes et les hommes et mettre en place, le cas échéant, des actions correctives.

Funecap poursuit chaque jour son engagement en faveur de l'égalité professionnelle, convaincu que la qualité de service que nous rendons aux familles est aussi liée à la diversité des femmes et des hommes qui composent notre Groupe.

Tableau récapitulatif des index des sociétés de plus de 50 salariés et moins de 250 salariés :

Indicateurs	FUNECAP HOLDING	FUNECAP SUD OUEST	SCF	FUNECAP NORD	SCA
Ecart de rémunération	38/40	36/40	39/40	39/40	39/40
Ecart d'augmentations individuelles	35/35	35/35	35/35	35/35	35/35
Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	15/15	NC	15/15	15/15	NC
Nombre de salariés sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10/10	5/10	0/10	5/10	5/10
Total des indicateurs calculables	98/100	76/85	89/100	94/100	79/85
INDEX	98/100	89/100	89/100	94/100	93/100

*NC = Non calculable

Tableau récapitulatif des index des sociétés de plus de 250 salariés :

Indicateurs	FUNECAP EST	FUNECAP IDF	FUNECAP OUEST	FUNECAP SUD EST
Ecart de rémunération	36/40	38/40	38/40	38/40
Ecart d'augmentations individuelles	20/20	20/20	20/20	20/20
Ecart de promotions	15/15	15/15	15/15	15/15
Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	15/15	15/15	15/15	15/15
Nombre de salariés sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5/10	5/10	0/10	5/10
Total des indicateurs calculables	91/100	93/100	88/100	93/100
INDEX	91/100	93/100	88/100	93/100